



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

PROCES VERBAL COMMISSION DEPARTEMENTALE JEUNES DU 02 NOVEMBRE 2022

Membres présents : Max Gouès, Jean Pierre Héréus, Gilbert Le Gall, Denis Le Dez, Lydie Le Lay et Dominique Bialgues.

Soutien technique : Jérémy Laot

Réunion à Quimper (Maison des Sports) : début à 16h30.

1° Courriers :

Passage en revue de tous les courriers et courriels reçus depuis le 13/10. Tous ont déjà reçu une réponse.

2° Championnats :

Examen du projet de pyramide pour passage à la 2^{ème} phase des championnats U14 se déroulant de janvier à mai 2023.

Etablissement des groupes de la 2^{ème} sous phase des U14 avec numérotation inversée au possible par rapport à la 1^{ère} sous phase.

3° Litiges :

Comme l'année dernière, après analyse des FMI des matches de coupe opposant des équipes 1 contre des équipes 2, la commission a constaté des fautes au règlement des coupes figurant sur le site article 5 qui stipule :

> **Ne peut participer à un match de coupe avec une équipe 2 ou 3 le joueur qui est entré en jeu lors de la dernière rencontre disputée par l'une des équipes supérieures de son club lorsque celle-ci ne joue pas un match officiel le même jour ou dans les 24 heures suivantes.**

> **En outre ne peut participer à un match de coupe de district, le joueur qui est entré en jeu lors de la dernière rencontre officielle des équipes supérieures du club évoluant en championnat régional Jeunes et coupe Région Bretagne Jeunes.**

Exemple : une équipe U16 Régionale est considérée comme supérieure à une équipe U17 District.

En conséquence, par évocation, la commission décide de donner match perdu par pénalité au club fautif.

En Coupe U15 poule D GJ Châteaulin Porzay 2 vs AC Carhaix du 22/10/22, un joueur du GJ Châteaulin Porzay 2 a participé au dernier match du GJ Châteaulin Porzay 1 alors que celle-ci a gagné par forfait contre GJ Presqu'île le même jour. Puisque s'agissant d'une formule mini championnat, la commission décide de donner match perdu par pénalité au GJ Châteaulin Porzay 2 à savoir :

Siège : 2 Avenue Georges Pompidou 29200 BREST - Tel 02 98 47 62 47 secretariat@foot29.fff.fr

Antenne : 4 Rue Anne Robert Jacques Turgot 29336 QUIMPER CEDEX - Tel 02 98 47 62 47 dtrepos@foot29.fff.fr



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

GJ Châteaulin Porzay 2 : -1 point ; 0 but pour ; 3 buts contre
AC Carhaix : 3 points ; 3 buts pour ; 0 but contre

En championnat, selon l'article 86 alinéa 1 des règlements de la LBF, la commission a constaté des irrégularités sur les rencontres suivantes du 29/10/22 et par évocation décide :

U15 D3 poule B « FA La Rade Logonna 2 - Landerneau FC 2 » ; 5 joueurs du côté de FA La Rade Logonna ont joué en équipe supérieure / 2 joueurs du côté de Landerneau FC.
Match perdu par pénalité aux 2 équipes : - 1 point ; 0 but.

U15 D3 poule E « Plouneventer Plouédern 2 - GJ Gars du Trégor 2 » ; 1 joueur du côté de Plouneventer Plouédern / 4 joueurs du côté du GJ Gars du Trégor.
Match perdu par pénalité aux 2 équipes : - 1 point ; 0 but.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel en 2^{ème} instance, devant la commission d'appel du district du Finistère, dans un délai de 7 jours conformément à l'article 98 des règlements de la ligue de Bretagne.

4° Forfaits :

Forfaits généraux :

- GJ Jeunes Bigoudens en U17 D3,
- Fouesnant Us en U15 D3.

Forfaits occasionnels :

Voir liste en annexe : 21 forfaits enregistrés.

Amendes à mettre au compte des clubs en conséquence.

5° Groupements et ententes :

Aucun changement par rapport au PV du 13/10/22.

6° Matches remis et feuilles de match manquantes :

Encore une petite séance, mais la commission décide de sanctionner les clubs qui n'envoient pas les feuilles de match vers le District en temps voulu, voire jamais. Le message suivant sera diffusé sur le site :

"Compte-tenu des retards récurrents de transmission vers le district des feuilles de match qui engendrent des difficultés accrues de gestion des compétitions et des calendriers, la commission départementale jeunes décide d'appliquer à partir du samedi 5 novembre, les dispositions financières (annexe 2 des règlements généraux LBF) à savoir :

Siège : 2 Avenue Georges Pompidou 29200 BREST - Tel 02 98 47 62 47 secretariat@foot29.fff.fr

Antenne : 4 Rue Anne Robert Jacques Turgot 29336 QUIMPER CEDEX - Tel 02 98 47 62 47 dtrepos@foot29.fff.fr



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

Une amende de 25 euros au club recevant pour toute feuille de match non transmise au district au plus tard le mardi matin 8 h 00 suivant la journée de compétition."

7° Foot à effectif réduit :

- Foot U15 à 8, 9 équipes engagées, 6 dans le sud et 3 dans le nord,
- Foot U18 à 7, 2 équipes engagées uniquement dans le sud (GJ Cap Caval Plomeur Penmarch et GJ Scaër Guiscriff).

Jérémy Laot se charge de l'organisation des rencontres et journées de compétition.

8° Retour sur le vœu de GSM Plouguin :

Il a été adopté à une très large majorité, 88%, à l'AG de la LBF de Locminé. Max Gouès donne lecture d'un projet du vœu affiné par le district en lien avec le club et transmis vers la LBF pour envoi vers la FFF en vue d'une présentation lors de l'AG 3F de janvier 2023.

PJ : liste des forfaits enregistrés.

Fin de réunion : 18h30.

Prochaine réunion : date et lieu à définir.

Le Secrétaire de la commission
G. LE GALL

Le Président de la commission
M. GOUES

FORFAITS OCCASIONNELS

15/10/22	U18 D2 B	GJ CHATEAULIN PORZAY 2	FCPA	FCPA
15/10/22	U14 D3 A	AS BREST 2	GJ HORN	AS BREST 2
15/10/22	U15 D3 A	GJ AVEN	FOUESNANT	FOUESNANT
15/10/22	U16 D3 A	TREMEVEN	GJ OCEAN	GJ OCEAN
15/10/22	U16 D3 A	CLOHARS CARNOET	BANNALEC	BANNALEC
22/10/22	CPE U15 E	GJ CHATEAULIN PORZAY	GJ PRESQU'ILE 2	GJ PRESQU'ILE 2
22/10/22	CPE U15 F	FOUESNANT	QEAFC 2	FOUESNANT
22/10/22	CPE U15 C	STELLA 2	GJ PRESQU'ILE	STELLA 2
22/10/22	CPE U17 E	GAS D'YS	PLOGONNEC	GAS D'YS
22/10/22	CPE U17 N	PLOUNEVENTER	GJ COTE LEONARDE	GJ COTE LEONARDE
22/10/22	U18 D2 B	FCPA	MELGVEN	MELGVEN
22/10/22	U18 D2 A	LANDERNEAU ST	GJ BOURG BLANC 2	GJ BOURG BLANC 2
22/10/22	CPE U17 A	GJ JET	GJ OCEAN	GJ OCEAN
22/10/22	CPE U17 F	GJ BIGOUDENS	GJ AULNE	GJ BIGOUDENS
22/10/22	CPE U17 E	QEAFC	GJ PRESQU'ILE	GJ PRESQU'ILE
22/10/22	CPE U15 M	LOGONNA 2	IRVILLAC	LOGONNA 2
22/10/22	U16 D2 C	KERNILIS	MORLAIX	MORLAIX
26/10/22	U15 D3 E	LESNEVEN	GJ 3 BAIES	LESNEVEN
29/10/22	U15 D3 E	GJ 3 BAIES	GJ COTE LEONARDE 2	GJ COTE LEONARDE 2
29/10/22	U15 D3 A	P DISPOUNT	FOUESNANT	FOUESNANT
29/10/22	CPE U15 C	QEAFC	PLOGONNEC	PLOGONNEC

FORFAIT GENERAL

U17 D3 C	GJ BIGOUDENS
U15 D3 A	FOUESNANT